

Campbell®

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR L'UTILISATION DE PINCES DE LEVAGE

AVERTISSEMENT :

Avant de sélectionner, utiliser ou entretenir les pinces de levage de Campbell, lire et comprendre les informations incluses dans ce manuel. La compréhension de l'utilisation et des définitions est importante afin de déterminer les limites et les utilisations adéquates des pinces de levage. Ne pas relire le manuel d'applications, d'utilisations et d'entretien peut résulter en de sérieuses blessures à l'utilisateur ou à des observateurs.

DÉFINITIONS

LEVAGE VERTICAL : (levage OU levée) d'une plaque simple ou d'une pièce, là où la force de levage du gréement est distribuée uniformément et est directement au dessus et en ligne avec la chaîne de levée de la pince. (Fig. 1)

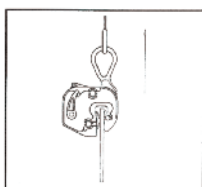


Figure 1

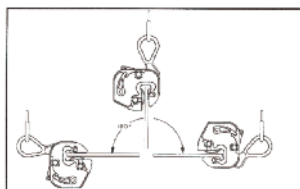


Figure 2

LEVÉE (OU LEVAGE) ET RETOURNEMENT VERTICAL : retourne une plaque simple ou une pièce de la position horizontale à la verticale en passant d'un arc de 90° et de retour à la verticale en passant par le même arc de 90° (Fig.2) ; ou de l'horizontale à la verticale à l'horizontale en passant par un arc de 180°.

LEVAGE HORIZONTALE :

Plusieurs pinces sont attachées à côtés d'une plaque horizontale. Les pinces sont attachées à une élingue multi-brins ou à une barre d'écartement centrée au dessus de la plaque. (Fig.3)

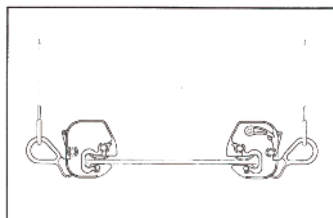


Figure 3

PLAQUES FINIES OU POLIES :

les plaques d'acier telles que celles en acier inoxydable lesquelles ont une surface autre que laminé à chaud sont généralement manipulées avec une pince anti-égratignure qui a au moins une surface de prise douce.

PIÈCES STRUCTURALES ET SECTIONS FABRIQUÉES : à moins d'avis autrement spécifié, les pinces recommandées pour les pièces structurales ou des sections fabriquées sont limitées à des produits d'acier laminé à chaud ayant une dureté moindre que 400 Brinell (43 Rockwell C). Pour toutes autres utilisations communiquez avec nous pour les recommandations de levage.

CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION : la charge maximale d'utilisation d'une pince Campbell est basée sur une pince de condition neuve ou « telle que neuve » « réusinée ». C'est la charge maximale que ce produit permet de lever lorsque utilisé de la façon décrite dans ce manuel. La charge maximale d'utilisation peut être diminuée par l'usure, l'utilisation inappropriée, l'utilisation exagérée, et autres. Ces facteurs ainsi que l'effet de choc lors de chargements doivent être considérés lors du choix des pinces de levage Campbell pour un travail donné.

CHARGE DE TRAVAIL MAXIMALE : C'est la charge maximale de travail devant être appliquée aux pinces de levage Campbell. La charge de travail maximale est gravée ou estampée sur le corps de chaque pince. (Fig. 4)



Figure 4

L'EFFET DE CHOC : C'est la force produite par un mouvement de chargement rapide. La force de l'effet de choc est beaucoup plus grande que la force d'un chargement « sans mouvement, OU immobile OU stable ».

LARGEUR DE PRISE : C'est la largeur minimale ou maximale d'une plaque qu'une pince de levage peut lever.

OUVERTURE DE MÂCHOIRE : C'est la capacité (largeur de prise) d'une pince de levage en ce qui a trait à l'épaisseur d'une plaque.

TEMPÉRATURES D'UTILISATION : Les pinces Campbell sont conçues pour être utilisées seulement pour des températures entre 0 et 200 degrés Fahrenheit (soit entre -18° et 93° Celsius).

LEVIER OUVERT / LEVIER DE FERMÉ : cette caractéristique rend plus facile la prise et le relâchement des pinces. Un ressort à levier actionné tient (levier-fermé) ou empêche (levier-ouvert) le contact de la came sur la plaque.

LEVIER DE COMMANDE DE CAME POSITIVE : Un ressort à levier actionné qui tient (levier-fermé) ou empêche (levier-ouvert) le contact de la came sur la plaque. Les pinces ayant une came engagé le levier ne soulèveront pas de plaque en position Levier ouvert.

CAME À AJUSTEMENT À VIS : Cylindre à came concave attaché à une vis spéciale laquelle, lorsque serrée, place et maintient la came en contact avec la plaque.

CAME À RESSORT : came chargée de ressorts double lesquels restent enclenchés même lors de conditions « sans charge ».

AVERTISSEMENT : Un avis démontrant un danger, informe l'opérateur et autres personnes qu'ils doivent se protéger.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR L'UTILISATION DE PINCES DE LEVAGE

UTILISATION SÉCURITAIRE DE PINCES DE LEVAGE (LES À FAIRE ET LES NE PAS)

Plus de 90% des accidents avec pinces de levage sont le résultat d'une utilisation ou manipulation inappropriée. Une attention spéciale est requise lorsque le travail est habituel (routinier) ou lorsque les pinces deviennent vieilles. Pour votre propre sécurité, lisez attentivement les avertissements suivants et soyez consciencieux à ne pas utiliser de pinces de façons inappropriées ou dangereuses. Toutes les informations des avertissements doivent être disponibles aux utilisateurs des produits spécifiquement avant la première utilisation et en tout temps pour les utilisations suivantes, en guise de références et de mise à jour.



Figure 5

1. **À FAIRE** : utiliser la pince de levage appropriée pour un travail donné. Avant d'utiliser les pinces de levage Campbell, lire attentivement les instructions et avertissements dans la documentation de notre produit et bien les comprendre (Fig. 5). Si vous n'êtes pas certain, communiquer avec un représentant Lam-é pour vous informer de l'utilisation appropriée de nos produits.

2. **NE PAS**: lever une plaque qui ne peut être insérée au complet dans la gorge d'ouverture de la pince de levage (Fig. 6). C'est absolument nécessaire pour le coussinet de la came d'avoir un contact maximal sur la plaque pour assurer une bonne et ferme prise sur la plaque.

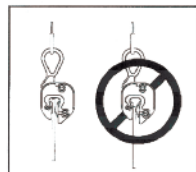


Figure 6

3. **NE PAS**: utiliser une pince de levage sur une pièce dont la largeur est moindre ou supérieure à celle indiquée sur la pince. Toutes les pinces de levage Campbell ont leur capacité de levage et leur portée de gravé ou embossé sur leur corps.



Figure 7

4. **À FAIRE** : savoir le poids exact de la pièce à lever avant la levée (OU le levage). (Fig. 8). Ne jamais lever un poids supérieur que la charge de travail maximale de la pince de levage. (Fig. 7).

5. **À FAIRE** : faire correspondre le poids de la pièce à lever et la charge de travail maximale de la pince de levage. Une charge devrait peser au moins le 1/5 de la charge de travail maximale de la pince de levage. (Fig. 8).

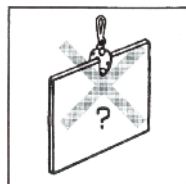


Figure 8

6. **À FAIRE** : placer le côté à coussinet (jambe courte) de la pince sous la plaque lors de levage de la position horizontale à la verticale avec toutes autres pinces de levage que les modèles GX. (FIG.9)

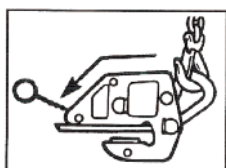


Figure 9

7. **À NE PAS FAIRE** : utiliser une pince de levage ayant besoin de réparation. Inspecter la pince de levage avant toute levée (OU levage). Se reporter à ce manuel dans la section Entretien et inspection des pinces de levage pour des instructions détaillées.

8. **NE PAS** : lever une plaque ou une pièce dont la dureté est supérieure à 400 Brinell (43 Rockwell C).

9. **NE PAS** : attacher une pince de levage à une surface huileuse.

10. **NE PAS** : lever plus d'une plaque à la fois. (Fig. 10).

11. **NE PAS**: soulever de poutres ou pièces à bord amincies.

12. **À FAIRE** : Utiliser autant de pince de levage que nécessaire pour balancer la charge (Fig. 11). Ne pas tenter de lever une charge non équilibrée.

13. **À FAIRE** : utiliser une ou plusieurs pince de levage lorsque possible.

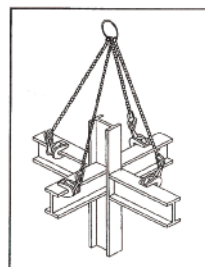


Figure 11

14. **NE PAS** : excéder la charge de travail maximale combinée de deux pinces de levage lors de l'utilisation d'élingue de chaîne et de barre d'écartement ayant deux pinces de levage ou plus (Fig 11.).

15. **NE PAS** : attacher de pince de levage directement au crochet de la grue. Utiliser une élingue entre le crochet de la grue et la pince de levage afin de minimiser l'interférence dans le fonctionnement de la pince de levage et sa capacité de rester au bon endroit sur la plaque.

16. **NE PAS** : utiliser de pince de levage de façon inappropriée. Ne jamais lever de plaque du bas de la pile (Fig. 12).

17. **NE PAS** : se presser. Lever lentement et doucement.

18. **NE PAS** : cogner la charge pendant la levée (OU levage). ou le déplacement. Cogner la charge peut causer le relâchement de la pince de levage (Fig. 13).

19. **NE PAS** : rester près de la charge pendant sa levée (OU son levage).. L'opérateur (utilisateur) devrait se tenir à l'écart de la charge et ne devrait jamais lever au-dessus des personnes ou de la machinerie (FIG. 14).

20. **NE PAS** : toucher le mécanisme d'engagement de la came d'une pince pendant une levée (OU levage).. Toujours lever et déplacer une charge avec une pince de levage dans la position levier-fermé.

21. **NE PAS** : enlever une pince de levage ou désengager la came jusqu'à ce que la plaque ou la pièce soit complètement supportée et en place.

22. **NE PAS** : modifier une pince de levage. Utiliser seulement les pièces de remplacement recommandées par le fabricant. Les spécifications du fabricant ont les matériaux spécifiques et les procédures de fabrication. Ne jamais (meuler OU rectifier OU polir) ou souder d'aucune façon modifier la pince de levage car ceci pourrait causer de sérieux dommages ou défaillances.

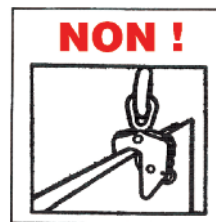


Figure 10

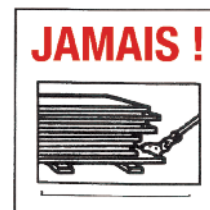


Figure 12

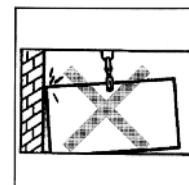


Figure 13

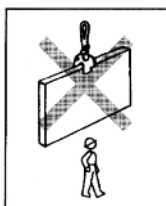


Figure 14

